

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

DES POLITIQUES LOCALES POUR UNE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

ALIMENTATION

ÉCONOMIE

ÉCOLOGIE

DÉCHETS

Les communes et intercommunalités ont **des compétences dans de nombreux domaines** permettant de contribuer à un système agri-alimentaire plus juste, durable et résilient.

FONCIER

RESTAURATION
COLLECTIVE

GOUVERNANCE TERRITORIALE

TOURISME

CE QUE LES COLLECTIVITÉS PEUVENT FAIRE POUR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE :

1 Préserver les terres cultivables et y faciliter l'installation de nombreux paysans et paysannes

Constats :

- Perte de 50% des terres agricoles en PACA depuis 1970
- Départ à la retraite de 50% des paysans d'ici 10 ans
- Fermes de plus en plus capitalisées donc difficiles à transmettre

LEVIERS d'action :

- Sanctuariser le foncier agricole et renforcer son accessibilité via les SCOT, PLU-I, Zones Agricoles Concertées, Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains, Zones Agricoles Protégées, l'acquisition de terres, le soutien aux organismes de portage etc
- Soutenir l'attractivité et l'accès à la profession agricole à travers différents outils comme la création d'Espaces Tests Agricoles et le tutorat paysan

2 Favoriser une production et une consommation locales et accessibles

Constats :

- Les circuits-courts ne répondent pas suffisamment à la demande des consommateurs en dépit d'être attractifs pour les paysans et générateurs d'emplois non délocalisables
- Insécurité alimentaire : 62% de la production brute est exportée et pourtant l'autonomie alimentaire n'est que de 12% en PACA
- Précarité alimentaire et malnutrition : 8 millions de Français concernés, +160% de diabétiques en 20 ans

LEVIERS d'action :

- Soutenir la production, la transformation, et la commercialisation de la production agricole locale, via par exemple les Projets Alimentaires Territoriaux, les Schémas de Promotion des Achats Responsables, la valorisation de marque locale et de signes officiels de qualité et d'origine, des aides techniques et financières, etc...
- Développer l'accessibilité à l'alimentation locale et durable, par exemple via : la restauration collective, le soutien à la création de points de vente, la lutte contre la précarité alimentaire (ex : Sécurité Sociale Alimentaire)

3 Soutenir des pratiques saines pour la santé et l'environnement

Constats :

- La pollution de l'eau, de l'air, des terres et des produits alimentaires est responsable de nombreuses maladies chez les producteurs et consommateurs (ex : Parkinson, cancers, maladies neuro-dégénératives)
- 35% de la production alimentaire repose sur la biodiversité (par la pollinisation)
- Le dérèglement climatique entraîne la raréfaction de l'eau et la vulnérabilité agricole
- Les intrants chimiques provoquent l'effondrement de la fertilité naturelle des sols

LEVIERS d'action :

- Promouvoir l'agroécologie et en particulier l'agriculture biologique
- Préserver les ressources naturelles à travers les politiques foncières, et de gestion des eaux pluviales et potables, via les Plan Climat-Air-Énergie Territorial, Contrats de Transition Ecologiques, Obligations Réelles Environnementales, Paiements pour Services Environnementaux, Plans Communaux et intercommunaux de Sauvegarde, etc.

Pour aller plus loin :

- **Contexte de la souveraineté/résilience alimentaire** : étude sur la France et état des lieux en PACA de Terre de Liens, conférence de Stéphane Linou sur les risques pour la sécurité civile, chiffres clés de l'observatoire de l'agriculture biologique de Bio de PACA
- **Compétences des collectivités territoriales** en matière agricole et alimentaire : document de Les Ami.e.s de la Confédération paysanne, schéma du projet « Coopération inter-PAT », vidéo d'InPACT Centre
- **Nos recommandations** : "5 mesures concrètes pour défendre une alimentation locale, nourricière et résiliente" de Terre de liens, flyer de Les Ami.e.s de la Confédération paysanne, "Dix recommandations concrètes pour favoriser un accès digne à une alimentation durable et de qualité pour tous-tes" du réseau CIVAM
- **Exemples d'actions de terrain** : en PACA (cf. guide collectivités d'InPACT PACA) et ailleurs en France (cf. kit de l'association LACP)



Collectivités locales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Communes, Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération, Syndicats de bassins, Parcs Naturels Régionaux, les membres du pôle d'Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale - InPACT - vous accompagnent dans la mise en place de vos actions pour l'agriculture et l'alimentation.

Les 9 réseaux régionaux membres du pôle InPACT PACA :

Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ARDEAR PACA) | Fédération Régionale des Associations d'Agriculteurs Bio (Bio de PACA) | Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (GR CIVAM PACA) | Confédération Paysanne PACA | Réseau régional des Associations de Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP de Provence) | Les Paniers Marseillais | Accueil Paysan PACA | Association de Formation Collective à la Gestion Provence Alpes Cotes d'Azur (AFOCG PACA) | Terre de liens PACA



Contactez-nous :

CONTACT@INPACT-PACA.ORG • 06 95 45 96 94 • WWW.INPACT-PACA.ORG